



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Rennes, le 14 janvier 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liaison routière Paris / Brest – Agglomération rennaise

Travaux du barreau de Pont Lagot Mise en service de la bifurcation avec la RN 12

Engagée en mars 2007, l'opération du barreau de Pont Lagot vise à assurer la continuité de l'itinéraire Paris-Brest par la création d'un nouveau raccordement de la rocade Nord-Ouest de Rennes à la RN12 (axe Rennes - Saint-Brieuc).

Au niveau de la bifurcation entre la RN12 et le futur barreau de Pont Lagot, et après l'ouverture le 18 novembre 2010 de la voie Nord (sens Rennes - Saint-Brieuc), **la voie Sud de la bifurcation (sens Saint-Brieuc - Rennes) a été mise en circulation le 13 janvier** en fin de journée.

Désormais, les usagers de la RN 12 sur ce secteur emprunteront donc tous de nouvelles voies.

Cette nouvelle mise en service partielle marque l'aboutissement d'une phase importante du chantier après l'achèvement des étapes précédentes :

- en mai 2010, construction ou modification des 5 ouvrages d'art que compte l'opération
- en août 2010, rétablissements de communication sur les voies secondaires.

En parallèle, les travaux de terrassement généraux, engagés en mars 2010, sont en grande partie réalisés. Il en est de même de l'essentiel des merlons antibruit.

Il reste aujourd'hui à réaliser :

- ▶ la fin des terrassements (zone de raccordement avec la RN 12),
- ▶ les écrans antibruit,
- ▶ les chaussées du barreau et leurs raccordements d'extrémité (rocade à l'est et RN12 à l'ouest),
- ▶ parallèlement à la création du barreau, les travaux d'élargissement de la RN12, jusqu'à l'échangeur de Pacé, qui s'accompagnent de restrictions de circulation,
- ▶ la signalisation directionnelle, les équipements de sécurité et les panneaux à messages variables.

Ces prochaines phases du chantier verront en 2011 l'achèvement de l'élargissement de la RN12 courant avril puis du barreau et de son raccordement à la rocade de Rennes avant la fin de l'année.

La conduite des travaux est assurée par la Direction Interdépartementale des Routes Ouest qui invite les usagers à prendre connaissance des conditions de circulation sur son site internet : www.diro.fr.

Contacts presse :

DREAL Bretagne - Mission Communication : Corinne Gillet – 02 99 33 42 10

DIR Ouest - Mission Communication : J. Yves Morlaix – 02 99 33 46 56